

## **L'équipe médicale qui va vous prendre en charge s'implique dans des démarches d'évaluation et de recherche, en partenariat avec RESCUe – RESUVal.**

Afin d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients dans le cadre de l'urgence, certaines données recueillies dans votre dossier médical sont susceptibles d'être utilisées à des fins d'évaluation ou de recherche. Cette démarche non interventionnelle n'interfère en rien dans les décisions médicales vous concernant ou dans votre propre parcours de soins.

Les informations analysées sont essentiellement de nature médicale. Afin d'assurer la confidentialité de vos données personnelles de santé, les informations traitées sont codées, et ne sont pas directement identifiantes. Elles seront conservées 15 ans, de manière sécurisée.

Conformément au Règlement (UE) n° 2016/679 relatif à la protection des données personnelles (RGPD) et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 <sup>(1)</sup> dite « Loi Informatique et Libertés » modifiée, vous disposez des droits suivants sur les données personnelles collectées :

- Un droit d'accès aux données,
- Un droit de rectification des données erronées,
- Un droit d'effacement des données en cas de traitement illicite,
- Un droit de portabilité permettant d'obtenir les données fournies à l'établissement,
- Un droit de limitation du traitement des données notamment si celui-ci venait à être remis en cause.

Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement des données de votre proche dans les conditions définies par la RGPD (Article 21 du Règlement (UE) n° 2016/679 dit « RGPD »). Celui-ci empêche tout traitement ultérieur des données vous concernant. Dans ce cas, soyez assuré(e) que cette décision n'aura aucune conséquence pénalisante, notamment sur la qualité de votre prise en charge.

Lorsque l'entrepôt de données sera initié, vous pourrez à tous moments vous informer de chaque recherche menée à partir de celui-ci en vous connectant sur le site public : <https://www.resuval.com>.

Cette étude a reçu l'avis favorable du Comité de Protection des Personnes SUD EST IV le 10 décembre 2019.

Ces droits s'exercent auprès du médecin participant à l'étude, qui vous a pris en charge. Vous pouvez également accéder directement ou par l'intermédiaire d'un médecin de votre choix, à l'ensemble de vos données médicales en application de l'article L 1111-7 du Code de la Santé Publique.

Dans le cadre d'un suivi, nous pouvons être amenés à vous recontacter et/ou à recueillir des informations auprès de votre médecin traitant.

Les résultats de ces études sont susceptibles d'être publiés dans des revues professionnelles, médicales ou scientifiques.

**Responsable du traitement** : Dr Carlos EL KHOURY

**Délégué à la protection des données** : CLAUDE Sébastien